



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE NEUILLY-EN-VEXIN

SEANCE DU VENDREDI 10 AVRIL 2026

Le vendredi 10 avril 2026,

Se sont réunis en séance ordinaire les membres du conseil municipal, à la mairie, sur la convocation qui leur a été adressée en date du 5 avril 2026.

Étaient présents : Mme : Martine GERBER, Snezana MALBRANQUE, Elodie CHABREDIER
MM. Jérôme OLIVIER, , Antonio DA COSTA, Benoît COQUILLARD, Vincent TROGNON, Alexandre KAÇAR

Ont donné pouvoir : Mme. Laurence ROCHAS à M. Jérôme OLIVIER, M. Frédéric MARCHAND à Mme Martine GERBER, Mme Angélique NEU à M. Vincent TROGNON
Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Martine GERBER a été désignée secrétaire de séance, la séance est ouverte à 19h30.

En préalable, M. le maire présente le projet de rénovation de la salle des fêtes, tant sur un résumé technique, que sur la partie financière ; incluant les avancées sur les demandes de subventions et de crédit.

1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23.03.26

Le conseil municipal est appelé à formuler ses observations sur le procès-verbal du 23 mars 2026.
Aucune observation n'étant formulée, monsieur le maire le soumet au vote.
Le conseil adopte à l'unanimité des membres présents le procès-verbal.

2) DELIBERATION 2026-23 – Délibération de signature des travaux pour la sdf

Le conseil municipal doit donner délégation au maire pour la signature des lots de marché des travaux de rénovation de la salle des fêtes.

Lot 1 Désamiantage de la toiture	Société TM2A
Lot 2 Charpente couverture	Entreprise GAZI
Lot 3 Maçonnerie	Entreprise ATC
Lot 4 Menuiseries extérieures	Entreprise ATC
Lot 5 ITE isolation thermique par l'extérieur	Entreprise ATC
Lot 6 CVC chauffage et régulation	Entreprise Point Service
Lot 7 Plomberie	non attribué
Lot 8 Plâtrerie	Entreprise ATC
Lot 9 Electricité	non attribué
Lot 10 Revêtements de sol/murs	Entreprise ATC



Sont exclus pour le moment les lots électricité et plomberie, ceux-ci sont considérés comme infructueux.

La délibération 2026-23 est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

3) DELIBERATION 2026-24 – Autorisation de demande de subvention au département

Monsieur le maire demande autorisation au conseil municipal d'effectuer une demande de subvention auprès du département pour compléter les subventions déjà octroyées par la région.

La délibération 2026-24 est soumise au vote et approuvée à l'unanimité.

4) DIVERS

Décisions du maire :

- ✓ Location de la salle des fêtes à :
30 mai matin : Amis du Vexin
7 juin : Lyon's club pour leur AG
- ✓ CCVC : M. Paul DUBRAY a été élu à la présidence de la CCVC
M. Jérôme OLIVIER a été élu au poste de 2^{ème} vice-président, pôle ressources
- ✓ La secrétaire de mairie sera en télétravail tous les jeudis du mois d'avril
- ✓ Mercredi 15/04 à 14h : réunion avec le département pour l'aménagement des rues.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

À Neuilly-En-Vexin, le 10 avril 2026
Le Maire



Relevé des délibérations :

2026-23 : Délibération de signature des travaux pour la salle des fêtes

2026-24 : Autorisation de demande de subvention au département

Le PV DU 10/04/2026 a été approuvé lors du CM du 11 mai 2026